

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 1^{er} mai 1984

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1110)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FINANCIÈRE

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 30 avril, de la motion de M. Ouellet (au nom de M. Gray): Que le projet de loi C-24, tendant à modifier la loi sur l'administration financière à l'égard des sociétés d'État et à modifier d'autres lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Monsieur le Président, lorsque j'ai cessé de parler hier, je disais que le gouvernement ne prend pas la peine de consulter les Canadiens quant aux programmes de dépense des deniers publics. Étant donné le bilan économique des libéraux, n'importe quel candidat à la direction le moins intelligent fera tout pour s'en dissocier. Malheureusement, ils sont tous plus ou moins à mettre dans le même sac. Les nouveaux candidats en puissance ne mèneront même pas un débat ouvert et objectif entre eux, comme l'ont fait les candidats à la direction de notre parti lors de la campagne. Pour quelle raison, monsieur le Président? Parce qu'ils ont peur de faire des déclarations susceptibles de donner aux Canadiens une idée de la politique qu'ils comptent suivre, de faux espoirs en quelque sorte. Il suffit de lire le *Sun* de Toronto de ce matin où Donato, dans sa caricature, décrit la situation de façon très réaliste.

Le seul élément positif des 16 dernières années est la leçon que les Canadiens en ont manifestement tirée, à savoir que le socialisme ne marche pas. Le premier ministre (M. Trudeau) nous en a donné la preuve. La pléthore de sociétés de la Couronne est au cœur de la tentative d'instaurer un État socialiste au Canada, cela ne fait aucun doute.

Le gouvernement, grâce à son armée d'entreprises nationalisées, a un pied dans tous les secteurs. Il s'occupe activement de toutes les formes de transport, de télécommunications, d'énergie, de prospection, d'informatique et d'aéronautique, sans oublier le nucléaire, la pêche et l'agriculture. La plupart de ces entreprises sont identiques. Il y a «Cana-ceci» et «Cana-cela», mais nous ne sommes pas pour autant à la noce sur le plan économique. Notre rendement économique autrefois excellent n'est plus qu'un vieux souvenir. Il serait plus rapide et plus simple, monsieur le Président, d'énumérer tous les secteurs auxquels le gouvernement ne touche pas.

A l'heure actuelle, les sociétés de la Couronne représentent l'ingérence gouvernementale dans le secteur privé la plus importante que nous ayons jamais connue au Canada. Ce réseau d'organismes nationalisés qui échappent à tout contrôle

de la part du Parlement, et je le dis très sérieusement, compte presque autant d'employés et fonctionne selon un budget presque aussi important que la Fonction publique normale. C'est une honte.

Ce gouvernement parallèle a servi à appliquer les politiques centralisatrices du premier ministre. Je remercie Dieu que ce dernier ait décidé de quitter la scène politique. Grâce à la CIDC, à la CDC, au PEN et à l'AEIE, le pouvoir s'est de plus en plus centralisé à Ottawa, et surtout au cabinet du premier ministre. Ces sociétés ont littéralement siphonné les investissements et les emplois du secteur privé. Elles sont intervenues de façon généralisée sur la scène économique et ont utilisé les deniers publics pour livrer concurrence au secteur de la libre entreprise dans notre grand pays. Il s'en est suivi une diminution des investissements étrangers et, de ce fait, la perte d'emplois, ce qui n'a fait qu'aggraver un chômage déjà grave. Cette politique a poussé à la faillite des petites entreprises dans tout le pays, et ce, en dépit du fait que le secteur de la petite entreprise est le seul à créer de nouveaux emplois à l'heure actuelle. Du point de vue de la statistique, seul le secteur privé crée de nouveaux emplois depuis deux ans.

Le gouvernement a envahi le marché libre pour de bon grâce aux deniers publics. Lorsque le gouvernement utilise l'argent des contribuables pour s'ingérer dans leur mode de vie, c'est que quelque chose cloche, ce qui est sûrement le cas au Canada.

Dans son ouvrage intitulé «A Time for Truth», William Simon nous avertit à maintes reprises que si l'on perd sa liberté économique, on perd du même coup sa liberté individuelle. Pour ma part, je veux à tout prix éviter cela dans notre grand pays. Lorsque les gouvernements gaspillent notre argent de cette façon sans rendre le moindre compte de leurs dépenses, c'est que cela va de mal en pis. C'est exactement ce qu'a entraîné la création de ces sociétés d'État, monsieur le Président.

L'opposition ne cesse d'exhorter le gouvernement à remédier à cet état de choses, mais comment réagit le gouvernement? Il présente un projet de loi qui ne fait qu'aggraver la situation. Si la mesure législative à l'étude était adoptée sous sa forme actuelle, et nous entendons empêcher qu'elle le soit, les sociétés auraient plus que jamais leurs coudées franches et le cabinet resserrerait son emprise sur une part importante de l'argent des contribuables.

Quelle est exactement l'ampleur du problème qui nous occupe, monsieur le Président? Je le répète, nous ne savons pas au juste combien il existe de sociétés d'État. Nous savons que chaque année, leur chiffre d'affaires excède la valeur des budgets annuels de certains pays, dont la Suisse, la Grèce et l'Autriche. Le vérificateur général n'exagérerait en rien lorsqu'il a qualifié les sociétés d'État de gouvernements parallèles. Dans ces pays toutefois, les contribuables ont leur mot à dire sur la